

La mission de coordination des systèmes de sécurité incendie est définie par la norme NF S 61-931 de février 2014.
Le coordonnateur SSI doit maîtriser à la fois les nombreuses normes et les multiples réglementations applicables.

LA COORDINATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI) - SSI03 (Type de bâtiments concernés : ERP et ERT)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Connaître la mission et le rôle du coordonnateur SSI, à toutes les phases d'une opération
- Connaître l'architecture, les fonctions et les catégories de SSI
- Appliquer les multiples réglementations et normes applicables en matière de SSI
- Établir un cahier des charges fonctionnel et les plans de zonage
- Constituer un dossier d'identité du SSI
- Mettre en pratique la coordination SSI dans le cadre d'une étude de cas

PUBLIC CONCERNÉ

Les maîtres d'ouvrage publics et privés
Les architectes
Les bureaux d'études
Les services techniques
Les responsables sécurité

DURÉE : 3 journées de formation

LE CONTEXTE NORMATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Organisation générale de la réglementation
Les normes NF S 61-931 et suivantes
La mission du coordonnateur SSI

LES ÉQUIPEMENTS D'ALARME

Les différents équipements d'alarme

LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE

Définition et critères de choix d'un SSI
Les différentes fonctions du SSI
Les niveaux d'accès et catégories de SSI
Accessibilité et implantation
Les organes du SSI de catégorie A
Les technologies de détection incendie
Les différents niveaux de surveillance

LES EXIGENCES PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT EN MATIÈRE DE SSI

Les ERP, les ERT et les ICPE

LA COORDINATION SSI : CONCEPTION

Le cahier des charges fonctionnel
Les plans et corrélation des zones
L'avis technique sur les pièces SSI du DCE

LA COORDINATION SSI : RÉALISATION

Le suivi de la cohérence
Les visites de chantier

LA COORDINATION SSI : RÉCEPTION

La réception technique du SSI
Le dossier d'identité du SSI

LES RÈGLES D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE

Exigences réglementaires et normatives

ÉTUDES DE CAS ET VALIDATION DES ACQUIS

Études de cas concrètes portant sur des SSI de catégorie A
Validation des acquis dans le cadre d'un examen écrit

TARIF

1 300 € HT les trois journées (1)

(1) tarif par participant comprenant les frais pédagogiques, les pauses et déjeuners